

Vidéo 3 – PASS CULTURE- VALIDATION DES OFFRES PASS CULTURE PAR LE C.E

Page de pilotage

Les éléments de gestion de budget sont :

- Le budget total alloué à l'établissement scolaire en haut à droite
- Le total des offres pré-réservées, c'est-à-dire sur lesquelles les professeurs ont mis une option.
- Le total des offres réservées, c'est-à-dire pour lesquels vous avez confirmé la réservation et donc engagé le budget correspondant.
- Le total des offres consommées, celles qui ont été réalisées.
- Et le solde prévisionnel, c'est-à-dire le solde qui reste disponible pour valider des offres. Ce solde est calculé comme indiqué : budget total – total réservé – total consommé.

Suivent les actions pass culture associées aux projets :

Cela vous permet de lire le détail de chaque offre (contenu et groupe classe associé) et de consulter plus précisément le projet auquel elle est attachée.

- Vous pouvez confirmer la validation d'une offre. Vous serez informé par mail chaque fois qu'une offre est pré-réservée par un rédacteur de projet. Vous sera aussi communiquée la date limite de confirmation. Un mail d'alerte vous sera envoyé 72h avant la date limite de confirmation. Si cette date limite est dépassée, l'offre est automatiquement annulée.
- Si je valide cette offre à 1000 euros, le total « pré-réservé » diminue de 1000 euros, le total « réservé » augmente de 1000 euros et le « solde prévisionnel » diminue de 1000 euros.
- Vous pouvez annuler une pré-réservation.
- Vous pouvez annuler une validation dans une limite de temps déterminée
- Vous pouvez détacher une offre d'un projet pour la rattacher à un autre projet.